

CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Version 2 – 13/11/2023



SOMMAIRE

01 Nos engagements

02 Nos objectifs

03 Conclusion

PRÉAMBULE

Chez Removall, notre engagement en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement est profondément ancré dans notre ADN et nos valeurs. Nous croyons fermement que chaque entreprise a un rôle crucial à jouer dans la préservation des ressources naturelles, la lutte contre le changement climatique et le soutien aux communautés locales. Dans cette perspective, nous avons établi une charte de développement durable qui guide nos actions au jour le jour et nous permet de prendre des engagements concrets en faveur du développement durable.

« Les conclusions de la COP27 sont claires, il est désormais probable que la planète se réchauffe de 2,8°C d'ici la fin du siècle, ce qui perturbera gravement les écosystèmes et aura des conséquences majeures pour la vie sur Terre. Les effets de ce réchauffement sont d'ores et déjà perceptibles au niveau mondial. Il est donc nécessaire d'investir massivement et rapidement pour l'atténuation du changement climatique d'origine anthropique à l'origine de ce réchauffement. Résolument engagés pour la transition écologique et la lutte contre le changement climatique depuis près de 15 ans, nous avons décidé de fonder Removall en 2021 afin de développer des solutions de contribution carbone qui sont des outils indispensables pour relever ce défi majeur de notre siècle. Nous sommes convaincus que la finance carbone a un rôle clef à jouer dans l'atteinte de l'objectif mondial de zéro émissions nettes à l'horizon 2050, mais aussi dans le développement durable et le soutien des communautés locales. Il est urgent d'accélérer les actions pour faire face à l'urgence environnementale et climatique et nous agissons au quotidien avec nos partenaires et nos équipes pour contribuer à relever ce défi ».

Patrick Demaegdt, Président
Jérôme Beilin, Directeur Général

01

NOS ENGAGEMENTS

Removall s'engage à respecter les grands standards internationaux en matière de développement durable tels que le Global Compact et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Le Global Compact est une initiative des Nations unies visant à encourager les entreprises à adopter des pratiques responsables en matière de droits de l'homme, de normes du travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption. Nous sommes signataire du Global Compact et adhérons à cette initiative. A ce titre, nous nous engageons à respecter les 10 principes du Global Compact dans toutes nos activités:

- 1.Promouvoir et respecter les droits de l'homme reconnus à l'échelle internationale dans notre sphère d'influence ;
- 2.Veiller à ce que Removall ne soit pas complice de violations des droits de l'Homme ;
- 3.Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
- 4.Eliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
- 5.Abolir le travail des enfants ;
- 6.Eliminer la discrimination en matière d'emploi ;
- 7.Soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- 8.Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ;
- 9.Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;
- 10.Lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

De plus, nous sommes conscients que les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies sont essentiels pour parvenir à un avenir durable pour tous. Nous avons identifié les ODD pertinents pour notre activité et nous nous engageons à contribuer à leur réalisation. Nous avons notamment identifié les ODD suivants comme pertinents pour notre activité :

SDG 7 : Énergie propre et d'un coût abordable : en aidant le développement de sources d'énergies renouvelables au travers notre soutien à des projets de compensation carbone, Removall contribue à la promotion de l'utilisation de sources d'énergie propres et renouvelables partout dans le monde.

SDG 8 : Travail décent et croissance économique : en encourageant les entreprises à investir dans des projets de développement durable et à adopter des pratiques commerciales durables, Removall peut contribuer à promouvoir un travail décent pour tous. Cela peut inclure des pratiques commerciales équitables, la promotion de la diversité et de l'inclusion et le respect des droits de l'homme.

SDG 13 : Lutte contre les changements climatiques : en offrant des solutions de compensation et de contribution carbone, Removall contribue à la lutte contre les changements climatiques en aidant les entreprises et les organisations à réduire leur empreinte carbone, contribuer à la réduction des émissions en dehors de leur chaîne de valeur, à préserver et à développer les puits de carbone.

SDG 14: Vie aquatique: en soutenant des projets de conservation et de restauration des écosystèmes marins, tels que les mangroves, les herbiers marins, les estuaires, et les zones humides côtières, Removall contribue à la préservation la biodiversité marine et à la restauration des habitats naturels de ces espèces.

SDG 15 : *Vie Terrestre* : Removall travaille en partenariat avec d'autres organisations pour soutenir des initiatives de conservation de la biodiversité et pour promouvoir des pratiques durables à l'échelle mondiale. Cela peut inclure des collaborations avec des ONG, des gouvernements, des entreprises et des communautés locales pour soutenir des projets de conservation et de restauration des écosystèmes terrestres.

SDG 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs : en travaillant en partenariat avec d'autres entreprises et organisations pour promouvoir le développement de projets de réduction ou de séquestration carbone, Removall encourage la collaboration pour la réalisation des objectifs de développement durable.

Il est important de souligner que la contribution de Removall à ces objectifs ne se limite pas à la seule vente de services de compensation carbone. Nous nous engageons également à investir, sur fonds propres et avec nos partenaires, pour développer de nouveaux projets de réduction des émissions de GES et de séquestration carbone en France et à l'international.

Nous nous engageons aussi à adopter des pratiques responsables dans toutes nos activités, à encourager nos partenaires et fournisseurs à faire de même, et à mesurer et communiquer régulièrement sur nos progrès vis-à-vis des objectifs fixés. En travaillant ensemble, nous sommes convaincus que nous pouvons contribuer à un avenir plus durable et plus juste pour tous.

02 **NOS OBJECTIFS**

1. IMPLIQUER NOS PARTIES PRENANTES

Impliquer les parties prenantes est un aspect crucial pour la réussite de notre démarche de développement durable. Nous souhaitons créer une dynamique positive en impliquant l'ensemble de nos parties prenantes et en créant un dialogue constructif autour de notre engagement en faveur du développement durable.

Nous communiquons ainsi de manière transparente et régulière sur nos actions et résultats en matière de développement durable. Nous allons mettre en place des indicateurs de performance environnementale et sociale pour mesurer notre progression et pour pouvoir communiquer des résultats tangibles.

Nous encourageons également nos clients à mesurer précisément leurs émissions de gaz à effet de serre, y compris les émissions indirectes du Scope 3, et à réduire celles-ci en adoptant une trajectoire de réduction alignée sur la science et les objectifs de l'Accord de Paris. Par ailleurs, nous leur offrons un accompagnement complet afin qu'ils neutralisent dès aujourd'hui leurs émissions résiduelles en finançant des projets certifiés de réduction ou de séquestration des émissions de gaz à effet de serre, conformes aux meilleures pratiques internationales.

Enfin, nous impliquons nos employés dans notre démarche de développement durable. Ceci se matérialise notamment par la mise en place et l'animation d'un comité RSE composé de salariés bénévoles qui proposent et animent la démarche Développement Durable de l'entreprise. Nous proposons à l'ensemble des employés des formations afin de les sensibiliser à l'environnement et leur permettre de contribuer également de manière active à notre démarche. Nous les encourageons également à proposer des idées et des initiatives pour renforcer notre contribution sociale et environnementale.

En impliquant nos parties prenantes, nous souhaitons créer une dynamique collective et positive pour renforcer notre engagement en faveur de l'environnement et pour contribuer à la transition écologique.

2. MESURER, RÉDUIRE, COMPENSER NOTRE EMPREINTE CARBONE

Nous nous engageons à minimiser notre empreinte carbone en mettant en place des pratiques éco-responsables et en réduisant notre consommation d'énergie et de ressources. Nous croyons qu'il est de notre responsabilité de contribuer à la lutte contre le changement climatique et de préserver la planète pour les générations futures. En ce sens, dès la première année d'activité de l'entreprise, nous avons lancé une démarche d'évaluation de notre empreinte carbone, qui sera renouvelée chaque année, permettant de définir des objectifs de réduction des émissions ambitieux et des indicateurs de suivi. Nous avons également mis en place une politique écogestes et des actions concrètes de réduction de notre impact. Afin d'aller encore plus loin, nous compensons l'intégralité de nos émissions résiduelles grâce à des projets certifiés et choisis par nos salariés.

Pour atteindre nos objectifs, nous prenons notamment dès aujourd'hui les mesures suivantes :

- Encourager l'utilisation de transports en commun et de moyens de transport plus durables pour les déplacements professionnels et domicile-travail, en lien avec notre politique voyages et notre charte d'achats responsables.
- Encourager le télétravail afin de réduire les déplacements domicile-travail de nos employés, qui ont un impact significatif sur l'environnement. Le télétravail permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation de l'énergie dans nos locaux.
- Réduire notre consommation de papier : nous encourageons nos employés à limiter leur consommation de papier en favorisant les documents numériques plutôt que les impressions. Nous allons également mettre en place des actions pour renforcer notre politique de recyclage du papier et les autres déchets produits dans nos locaux.
- Mettre en place des pratiques d'économie d'énergie au sein de notre entreprise, par exemple en éteignant les lumières et les équipements lorsque cela est possible, en réglant les systèmes de chauffage et de climatisation.
- Encourager nos employés à adopter des comportements éco-responsables, notamment au travers de la connaissance et le respect de la Politique Ecogestes de l'entreprise mais aussi en leur proposant des formations innovantes sur la protection de l'environnement et en sensibilisant à l'impact environnemental de leurs actions.
- Continuer nos actions de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre liées à notre activité en établissant un plan de réduction des émissions sur le long terme.

3. RESPECTER LES NORMES ENVIRONNEMENTALES

Nous nous engageons à respecter les normes environnementales en vigueur dans les pays où nous opérons, ainsi que les standards internationaux. Nous sommes conscients de l'importance de protéger l'environnement et de notre responsabilité en tant qu'entreprise pour respecter les lois et règlements qui régissent notre secteur d'activité.

Pour atteindre cet objectif, nous prenons les mesures suivantes :

- Respecter les normes environnementales en vigueur dans les pays où nous opérons, même si ces normes sont plus strictes que les normes minimales imposées par la loi.
- Mettre en place un système de suivi et de contrôle de notre impact environnemental pour garantir le respect des normes et standards.
- Sensibiliser nos employés aux normes environnementales et à leur importance, en leur proposant des formations et en incluant cet aspect dans nos processus de recrutement et d'évaluation.

4. CONTRIBUER À LA COMMUNAUTÉ

Nous croyons qu'il est de notre responsabilité en tant qu'entreprise de contribuer à la communauté et de soutenir des initiatives locales et nationales en faveur du développement durable. Nous sommes convaincus que notre engagement en faveur du développement durable ne se limite pas à nos activités commerciales, mais doit également se refléter dans notre engagement social.

Pour atteindre cet objectif, nous prenons les mesures suivantes :

- Soutenir des initiatives locales et nationales en faveur du développement durable, en apportant notre expertise et en offrant éventuellement des dons financiers ou en nature.
- Encourager nos employés à s'impliquer dans des actions de bénévolat en faveur de l'environnement et de la communauté.

- Mettre en place des pratiques d'achats responsables en privilégiant des produits locaux et respectueux de l'environnement, notamment au travers du respect de la Politique d'Achats Responsables de l'entreprise, afin de contribuer à l'économie locale et à la réduction de notre empreinte carbone et environnementale.

Au travers de nos activités, des projets de compensation et de contribution carbone que nous soutenons, développons, finançons et proposons à nos clients, nous contribuons également au développement durable des communautés en France, en Europe et dans les pays en voie de développement

03 CONCLUSION

Chez Removall, notre engagement en faveur du développement durable ne se limite pas à la simple réduction de notre empreinte environnementale. Nous cherchons également à avoir un impact positif sur les communautés locales et les économies du monde entier.

Nous sommes convaincus que la protection de l'environnement et la promotion d'un développement équitable sont étroitement liées. C'est pourquoi nous nous engageons à soutenir des projets durables qui ont un impact positif sur les communautés locales et contribuent à la lutte contre le changement climatique. Nous sélectionnons, soutenons et développons des projets qui offrent des opportunités économiques, améliorent les conditions de vie et préservent les ressources naturelles.

Nous sommes également engagés à aider nos clients à réduire leur empreinte carbone en leur proposant des solutions innovantes et durables. Nous encourageons nos clients à mesurer précisément leurs émissions de gaz à effet de serre, y compris les émissions indirectes Scope 3, et à réduire celles-ci en adoptant une trajectoire de réduction alignée sur la science.

De plus, nous les accompagnons dans la neutralisation de leurs émissions résiduelles dès aujourd'hui via le financement de projets de réduction ou séquestration des émissions de gaz à effet de serre certifiés et en ligne avec les meilleures pratiques en vigueur au niveau international.

Nous sommes fiers de soutenir des projets de compensation carbone qui contribuent à la fois à la lutte contre le changement climatique et au développement des communautés les plus vulnérables, en France, en Europe et dans les pays en développement. Nous sommes convaincus que notre engagement en faveur du développement durable est essentiel pour assurer un avenir meilleur pour les générations futures.



Siège social : 86 Boulevard de Sébastopol, 75003 Paris

www.removall-carbon.com

contact@removall-carbon.com

+ 33 1 45 32 13 04

